

de la confédération parce que nous nous supportons les uns les autres et collaborons à assurer des niveaux de vie justes et égaux d'un bout à l'autre du pays?

Voici une question que tout député devrait se poser, et que les Canadiens se poseront, je l'espère: pourquoi voulons-nous conserver un régime fédéral? Nous n'allons sûrement pas garder le Canada uni par de la rhétorique et du sentiment. Il doit exister une raison pour continuer à appartenir à la famille canadienne. Comme tous les autres députés, j'ai un attachement sentimental pour notre pays. Nous avons tous de chaleureux souvenirs des diverses régions du Canada, de leur environnement, de leurs paysages, de leurs habitants. Nous sommes tous mis au défi de bâtir au Canada une société qui est différente, un pays dont l'esprit de tolérance et la diversité lui donnent un caractère extraordinaire. Mais je crois qu'il est nécessaire de maintenir le régime fédéral canadien pour trois raisons. D'abord, je crois que seul un Canada uni peut nous donner une indépendance nationale véritable. Je suis indépendantiste. Je crois en l'indépendance, non pas en celle du Québec, mais en celle du Canada. Et nous ne l'avons pas. Aucun pays n'est indépendant lorsque les deux tiers de son économie appartiennent à des étrangers. Aucun pays du monde ne voit aujourd'hui ses ressources entre les mains de sociétés étrangères plus que le Canada. Nous ne réaliserons pas l'indépendance en fragmentant le pays. Il y a beaucoup plus d'espoir que le Canada accède à l'indépendance s'il reste uni que s'il se fragmente. Une des premières régions à être absorbée serait la province de Québec qui perdrait tout ce qu'elle a acquis depuis 1760—le droit à sa langue, sa culture et son système judiciaire.

● (1620)

Je crois que si nous avons un gouvernement national doté de pouvoirs constitutionnels nécessaires pour promouvoir la croissance économique et favoriser le plein emploi, nous augmenterons nos chances de redressement économique. On ne peut faire miroiter aux Québécois les avantages du fédéralisme tant qu'il y aura un taux de chômage de 13 p. 100 dans la province; personne ne vous croira. Le premier ministre du Québec souhaite établir une union douanière et un marché commun. Je ferai remarquer que cela existe déjà au Canada. Dans la moitié septentrionale du continent, nous avons une zone de libre échange dans laquelle circulent librement marchandises, gens et capitaux. Lorsque le premier ministre du Québec préconise l'établissement d'une union douanière quelque peu semblable à celle de la Communauté économique européenne, il faudrait peut-être lui rappeler que la Communauté économique européenne se dirige vers une union politique éventuelle, et ne cherche pas de scission. Chercher à sortir de la confédération canadienne, c'est aller à contre-courant de l'histoire. Il faudrait aussi rappeler qu'il ne vaut pas la peine de se séparer du Canada si c'est pour aboutir à une situation moins bonne que celle que nous connaissons actuellement.

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Je crois que les habitants du Québec, comme ceux du reste du Canada, comprendront que si nous avons un gouvernement national qui s'applique à encourager la croissance économique du pays, à résoudre les problèmes de chômage et de la disparité régionale, le Québec aura alors de bonnes raisons de rester au sein de la confédération.

Finalement, je crois en la valeur du régime fédéral car en collaborant tous ensemble nous pouvons obtenir des normes nationales de santé, de bien-être et d'éducation garantissant à tous les Canadiens, quelle que soit la région où ils habitent, les droits fondamentaux au bien-être.

Ce que je reproche à la mesure à l'étude, c'est qu'elle n'offre pas les mêmes égalités de chances à tous, alors que plus que jamais, nous devons savoir démontrer la valeur du fédéralisme canadien. Il s'agit d'une mesure rétrograde qui défait tout ce qui avait été réalisé par des hommes comme le très honorable W. L. Mackenzie King, le très honorable Louis St-Laurent, le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) et le très honorable Lester B. Pearson.

M. Parent: Et Trudeau.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Mon honorable ami dit «et Trudeau». S'il y tient, je reviendrai au premier ministre (M. Trudeau) dans un instant. J'ai eu l'honneur d'assister à des conférences fédérales-provinciales présidées par MM. King, Saint-Laurent et le très honorable représentant de Prince-Albert, et je siégeais vis-à-vis de M. Pearson du temps où il était premier ministre du pays. Ce qu'il y a de commun entre ces quatre ex-premiers ministres du Canada, c'est qu'ils étaient tous convaincus que pour maintenir l'unité du pays il fallait sauvegarder certaines normes nationales de sorte que tous les Canadiens, qu'il habitent le littoral du Pacifique, ou de l'Atlantique, le nord ou le sud, sans distinction de langue, de religion ou de race, soient traités sur un pied d'égalité, pour qu'il n'y ait pas de citoyens de second ou de troisième ordre au Canada. Mon honorable ami d'en face veut que j'ajoute à mon quatuor le premier ministre actuel. Or, il dirige un gouvernement qui s'oriente actuellement dans une voie qui ne respectera pas ces normes nationales.

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): C'est un gouvernement rétrograde qui crée des inégalités entre les provinces, ce qui suscitera inévitablement mécontentement et hostilité: s'il s'aventure assez loin dans cette voie, le démembrement de notre pays pourrait s'ensuivre.

M. Parent: Ce que vous dites n'est pas digne de vous. Vous devriez être mieux avisé.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous n'avez qu'à lire le bill C-37.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) a la parole.